



Autoroutes du Sud de la France
Madame Amélia RUNG
Directrice des Ressources Humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex

VEDENE, le 19 juin 2024

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Après la négociation pour le moins chaotique sur la NAO et les simulacres de négociation sur la participation, la Prime de Partage de la Valeur et les SBAG, nous nous orientons encore vers une configuration où après 5 réunions, quasiment aucune proposition émanant des organisations syndicales n'a été prise en compte dans votre projet d'accord.

- Revoir les indicateurs, notamment ceux liés à la sécurité de manière à ce qu'ils soient réalistes et atteignables : C'EST NON
- Baisser de façon globale le poids financier de la sécurité : C'EST NON
- Innover avec un indicateur calendaire sur le nombre de mois sans ATAA : C'EST NON
- Cesser avec les effets cliquets d'amélioration continue et les doubles critères : C'EST NON
- Simplifier les indicateurs avec notamment l'abandon de Movesafe : C'EST NON
- Etc, etc....

Tout ceci, sans parler du point névralgique de cette proposition : la non-révision à la hausse du montant forfaitaire individuel.

Sur ce point, il nous apparaît désormais clairement que votre réelle volonté de forfaitisation a pour seul objectif la réalisation d'économie sur la baisse annuelle de l'enveloppe à distribuer corrélée à la baisse des effectifs.

Votre proposition d'enveloppe individuelle sur notre dernière réunion en est la parfaite illustration.

Il nous semble donc indispensable de revoir votre position de façon à intéresser et récompenser davantage les salariés restants qui subissent tous la baisse drastique des effectifs avec des conséquences sur leurs conditions de travail.

Selon les effectifs aujourd'hui recensés (prenons pour base 3000 salariés à date), nous estimons donc qu'une prime d'intéressement maximale de 3300€ (vs 2850€ proposés) permettrait d'atteindre l'enveloppe de 10M€ qui était la norme lors des précédents accords.

Nous attendons d'ici au 21 juin une réponse à notre courrier que nous espérons favorable, et de recevoir avant la réunion du 26 juin un nouveau projet d'accord intégrant les enveloppes sur la base de nos revendications.

Suivant votre réponse, chacune de nos organisations syndicales se donnera la possibilité de participer ou non à la dernière réunion du 26 juin.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Les Délégués Syndicaux Centraux

Pour la CFDT,
Fabrice BERGERY

Pour la CGT,
Gwenaëlle LABARTHE

Pour la CFE-CGC,
Alexandre CHAUVET

Pour FO,
Eric BOUSCHARAIN